

Webinaire

à destination des collectivités et établissements publics

Apprentissage : les actualités 2026

Sommaire

1/ Recruter un apprenti : mode d'emploi

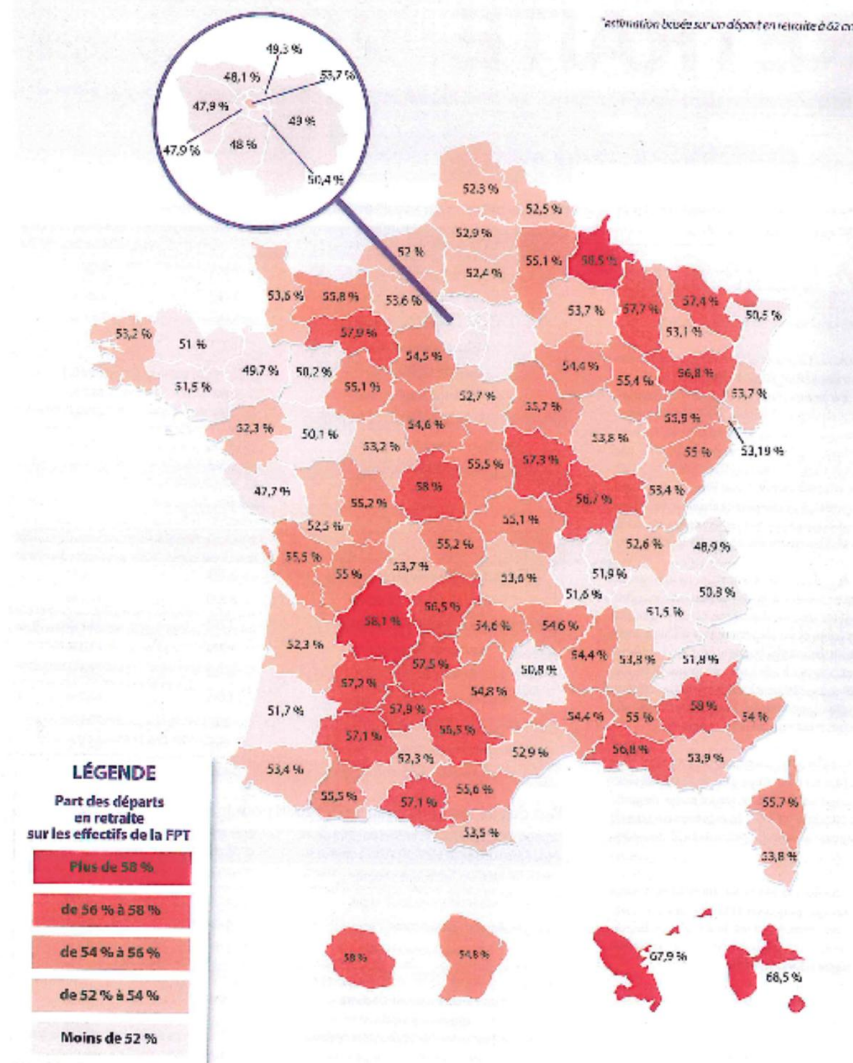
- Cadre réglementaire
- Le maître d'apprentissage
- Coût du dispositif
- Aides spécifiques du FIPHFP pour un apprenti travailleur handicapé
- Les 3 étapes clés

2/ L'offre de formation

3/ Tour de table & témoignages

Départs à la retraite d'ici 2030

Parts des départs en retraite* d'ici 2030
sur l'ensemble des effectifs de la FPT



En Aveyron
54,8% de départ estimé
d'ici à 2030 dans la FPT

1/ RECRUTER UN APPRENTI : MODE D'EMPLOI





**Testons vos
connaissances**



CADRE REglementaire

La définition du contrat d'apprentissage

- L'apprentissage est un dispositif de formation par alternance dans le cadre d'un contrat de travail.
- L'apprenti est recruté par une collectivité territoriale ou un établissement public local (formation pratique) et suit des cours (formation théorique) dans un CFA ou une section d'apprentissage (école, lycée, université).

Le dispositif

- L'apprentissage s'adresse aux jeunes **de 16 à 30 ans** et à tout le monde sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés
- Les diplômes préparés : du niveau 3 (CAP) au niveau 7 (Master)
- Conclusion d'un **contrat de droit privé** qui revêt la forme d'un **CERFA** entre l'apprenti et la collectivité territoriale. Rupture amiable possible dans les 45 jours suivant la conclusion du contrat.
- La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine. Le temps partiel est exclu.
- Durée du contrat : 6 mois à 3 ans en fonction du diplôme préparé. Prorogation possible du contrat à 4 ans si l'apprenti a une RQTH.

A photograph of two men in an office environment. One man, older with grey hair and a beard, is leaning over the shoulder of a younger man. The younger man is sitting at a desk, holding a pencil and looking down at a document. The older man is pointing at the document. The background is slightly blurred, showing a clock and some office equipment. The text 'LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE' is overlaid in large, bold, blue letters with a black outline.

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



**Testons vos
connaissances**



Le cadre réglementaire

Le décret n°2019-32 du 18 janvier 2019 précise les compétences exigées du maître d'apprentissage pour tout contrat conclu à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- 1° Les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent, justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti ;
- 2° Les personnes justifiant de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Le maître d'apprentissage

- Personne majeure choisie pour sa qualification et son expérience professionnelle
- Responsable de l'apprenti dans la collectivité pendant toute la durée de la formation, plusieurs personnes peuvent se partager la fonction.
- Contribue à l'acquisition des compétences par l'apprenti et doit être capable :
 - de transmettre et de communiquer,
 - d'évaluer (vérifier le degré d'acquisition des compétences),
 - d'avoir une bonne connaissance de la collectivité.
- Le tuteur peut faire des formations.
- S'il est fonctionnaire, le maître d'apprentissage bénéficie d'une NBI de 20 points.



COÛT DU DISPOSITIF



**Testons vos
connaissances**



Montant du salaire de l'apprenti

L'apprenti perçoit un salaire calculé sur la base du SMIC et varie selon l'âge, l'ancienneté dans le contrat et le niveau de diplôme préparé.

Le temps passé au CFA compte comme du temps de travail rémunéré.

RÉMUNÉRATION MINIMALE BRUTE MENSUELLE DE L'APPRENTI – Pourcentage du SMIC					
Age de l'apprenti		16-17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Années d'exécution du contrat d'apprentissage	1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
	2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	
	3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	

Taux horaire du SMIC au 01/01/2026 : **12,02 € brut/heure** soit 1823,03 €/ brut mensuel

Les apprentis ne sont pas concernés par le régime indemnitaire (RIFSEEP).

Frais pédagogiques

- Depuis 2022, le CNFPT prend en charge les frais pédagogiques de la formation à 100% dans la limite de montants maximaux et au prorata de la durée du contrat.

Critères de prise en charge :

- Diplômes d'accès à des **métiers en tension** (40 métiers)
- Participation **au recensement des besoins** en apprentis **jusqu'au 20 mars 2026**
- **Financement** des diplômes, par le CNFPT, **du niveau III, IV, V** uniquement (**CAP à Bac+2**)

APPRENTISSAGE & HANDICAP



① Informations générales :

L'apprentissage est ouvert aux personnes en situation de handicap



Accessible aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)



Aucune limite d'âge pour les apprentis en situation de handicap



Contrat d'apprentissage possible dans **tous les versants de la fonction publique**



Parcours **adaptable** selon les besoins de l'apprenti

Les principales aides du FIPHFP pour l'apprentissage



Aide au tutorat

20,50 € / heure

 Jusqu'à 20 h / mois
prises en charge



Frais et surcoûts liés aux actions
de formation

-  Frais de déplacement et d'hébergement spécifiques :
prise en charge du surcoût dans la limite de 150 €/jour
-  Les surcoûts pédagogiques de la formation :
 - objectifs et ingénierie pédagogique spécifiques
 - frais relatifs à une adaptation de durée du stage
 - frais relatifs à l'adaptation des supports pédagogiques



Formation de l'apprenti

Participation aux frais
pédagogiques de la formation
de l'apprenti(e) :

10 000 € / année de scolarité
+ 80 % de la rémunération



Indemnité d'apprentissage

80 % de la
rémunération brute
+ charges patronales

 Par année d'apprentissage



Aide au parcours dans l'emploi
des personnes handicapées

-  Participation aux frais liés au parcours de
l'apprenti :
-  Frais de déménagement
 -  Matériel pédagogique nécessaire
 -  Besoins individuels spécifiques pour
les personnes en situation de précarité



Prime d'insertion durable

4 000 €

Versée lors de la
titularisation de l'apprenti(e)

➤ **AIDES MOBILISABLES POUR LES APPRENTIS :**

Les apprenti(e)s bénéficient de toutes les **aides présentes dans le catalogue du FIPHFP :**

<https://www.fiphfp.fr/employeurs>

➤ **AIDE LA PLUS FREQUEMMENT MOBILISEE :**

Aide à l'adaptation du poste de travail d'une personne en situation de handicap

Le montant maximum de l'aide est de 10 000 €.



LES 3 ÉTAPES CLÉS

Etape 1 : Préparer le recrutement de l'apprenti

- 1. Janvier-Février : Evaluation du besoin et du coût de recrutement d'un apprenti** : demander un devis de la formation au CFA, identifier les aides aux employeurs, évaluer le reste à charge : <https://www.apprentissageenregion.fr/recruter-apprenti/estimer-embauche-apprenti/>
- 2. Janvier – Mars : Recensement sur la plateforme IEL**
jusqu'au 20 mars 2026
- 3. Avril** : Réponse par mail du CNFPT sur l'attribution d'un financement

Etape 2 : Recruter l'apprenti

4. Mai : Validation et engagement du projet :

- saisir le Comité Social Territorial sur les conditions d'accueil et de formation des apprentis,
- prendre une délibération précisant le recours à l'apprentissage, l'engagement financier et modalités de mise en œuvre,
- déposer l'offre d'apprentissage,
- désigner le maître d'apprentissage et éventuellement l'inscrire en formation.

5. Mai : Dépôt des demandes d'accords préalables de financement (APF) sur la plateforme IEL par la collectivité dans les trois mois précédant le début du contrat

6. Juin à Septembre : Signature du contrat entre employeur et apprenti (+ via CFA) Signature de la convention avec le centre de formation Enregistrement du contrat auprès de la DREETS ([Plateforme Célia](#))

Demande de financement par l'organisme de formation ([Plateforme dédiée](#))

Etape 3 : Accueillir et accompagner l'apprenti dans son parcours

7. Septembre à juin

- Solliciter une visite médicale auprès d'un médecin du travail
- Déclarer l'embauche de l'apprenti à l'URSSAF dans les 8 jours qui précèdent l'embauche
- Accueil et accompagnement de l'apprenti tout au long de sa formation
- Gestion de la fin du contrat

Les clés d'un apprentissage réussi

- Définir le périmètre d'intervention/des missions de l'apprenti
- Elaborer une procédure de recrutement  entretien oral
- Accueillir l'apprenti en le présentant aux équipes, l'inclure à la collectivité : bureau à proximité du tuteur
- Faire des points réguliers avec l'apprenti et le professeur référent
- Demander à l'apprenti de présenter ses travaux en interne
- Prévoir un entretien de fin d'apprentissage et être présent lors du mémoire

L'apprentissage : une valeur ajoutée sociale et humaine

- **GPEEC** : Objectif de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences
- **Levier managérial** : complémentarité des agents, valorisation des agents ayant une expérience professionnelle, tutorat
- **Levier d'attractivité** : « marketing territorial » promouvoir l'image de la collectivité et les métiers et fidéliser un public jeune

Le CDG12 vous accompagne

CONTACTS :

- ✓ **Manon LINARES** – Responsable du service emploi-remplacement
emploi@cdg-12.fr
- ✓ **Camille BALDET** – Référente Handicap
handicap@cdg-12.fr

2/ L'OFFRE DE FORMATION



A background image showing construction workers in orange and blue uniforms working on a road surface. One worker in the foreground is using a long-handled tool to spread material. A machine is visible on the right side of the frame. The text 'Secteur Technique' is overlaid in a large, bold, blue font.

Secteur Technique

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL EN ALTERNANCE



Agent de maintenance des bâtiments - Contrat en alternance

Types d'emplois accessibles : Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux; Agent de maintenance multi techniques immobilières; Agent polyvalent d'entretien; Agent polyvalent du service de maintenance; Factotum; Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments; Ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air

DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 12 mois environ

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent de maintenance des bâtiments. Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, ou les équivalences, consultez le site internet de France Compétences : www.francecompetences.fr

Bâtiment

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable

OBJECTIFS

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

PROGRAMME DE FORMATION

 **RODEZ : 2 sessions programmées**

03/02/2026 → 04/02/2027 

 Dernières places disponibles !

07/04/2026 → 09/04/2027 

 **TOULOUSE : 5 sessions programmées**

19/01/2026 → 15/01/2027 

16/03/2026 → 02/04/2027 

18/05/2026 → 18/06/2027 

14/09/2026 → 10/09/2027 

16/11/2026 → 10/12/2027 

Contact : Mansour DIOUF – mansour.diouf@afpa.fr - 06 21 02 97 86

CAP maçon



OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Maçon est un ouvrier qualifié dont le cœur de métier consiste à monter des murs par maçonnerie d'éléments portés : briques, pierres, parpaings, poutres, éléments préfabriqués... Il est à ce titre le premier artisan de la solidité d'un bâtiment. Associé au terrassier, il maçonne des surfaces horizontales (dalles, chapes), prépare et applique les mortiers, et réalise des coffrages, tout en veillant à l'étanchéité et à l'isolation de son ouvrage. Le maçon sait lire et suivre un plan complexe. Il est autonome dans son travail, soucieux des règles de sécurité et possède l'esprit d'équipe.

FORMATION

- **PRÉREQUIS**
 - Être âgé de 16 ans (15 ans pour les jeunes sortant de troisième)
 - Connaissances de bases en français et mathématiques
- **DURÉE**
 - Durée totale : de 420 à 1 260 heures (1 à 3 ans)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel
- Centre de ressources multimédia
- Rythme d'alternance :
 - 2 semaines sur 3 en entreprise
- Livret d'apprentissage : encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant

CAP en 2 ans

12 semaines de cours/an

Lieu de formation : Onet-le-Château

RELATION ENTREPRISES & PARTENAIRES

Franz COUFFIGNAL

06.72.89.77.12

f.couffignal@cm-aveyron.fr

OFFRES D'APPRENTISSAGE

Yannick AMARDEILH

05.65.77.56.21 / 06.73.69.48.26

yannick.amardeilh@cm-aveyron.fr

CAP électricien



OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

L'électricien installe, contrôle et met en service tout type d'équipements électriques. Très prudent en matière de mise aux normes et de sécurité, il câble et raccorde les installations qu'il entretient et dépanne. Sur les chantiers importants, il suit les plans d'aménagement et se coordonne avec le chef de chantier et les autres corps de métiers. Il peut être amené à réaliser des travaux de maçonnerie simple, où à assurer la pose de la partie électrique d'installations photovoltaïques.

FORMATION

- **PRÉREQUIS**
 - Être âgé de 16 ans (15 ans pour les jeunes sortant de troisième)
 - Connaissances de bases en français et mathématiques
- **DURÉE**
 - Durée totale : de 420 à 1 260 heures (1 à 3 ans)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel
- Centre de ressources multimédia
- Rythme de l'alternance :
 - En entreprise 2 semaines sur 3
- Livret d'apprentissage : encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant

CAP en 2 ans

12 semaines de cours/an

Lieu de formation : Onet-le-Château

RELATION ENTREPRISES & OFFRES D'APPRENTISSAGE **PARTENAIRES**

Franz COUFFIGNAL
06.72.89.77.12

f.couffignal@cm-aveyron.fr

Yannick AMARDEILH

05.65.77.56.21 / 06.73.69.48.26

yannick.amardeilh@cm-aveyron.fr

CAP peintre applicateur de revêtements



OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements est un professionnel qui exerce en intérieur ou en extérieur. Il recouvre murs et plafonds de revêtement destinés non seulement à les décorer, mais aussi à les protéger. Il installe son chantier, propose des coloris, prépare les surfaces, applique plusieurs couches et assure les finitions. Il réalise aussi des effets décoratifs et des ornements en choisissant le bon outil, du pinceau au pistolet en passant par la brosse. En apportant couleur et lumière, il participe au confort de vie de ses clients. Son savoir faire le rapproche de l'artiste. Il s'informe sur les dernières tendances de la décoration et se montre soucieux du respect des délais et des consignes de sécurité.

FORMATION

- **PRÉREQUIS**
 - Être âgé de 16 ans (15 ans pour les jeunes sortant de troisième)
 - Connaissances de bases en français et mathématiques
- **DURÉE**
 - Durée totale : de 420 heures à 1260 heures (1 à 3 ans)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel
- Centre de ressources multimédia
- En entreprise 2 semaines sur 3
- Livret d'apprentissage : encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant

CAP en 2 ans

12 semaines de cours/an

Lieu de formation : Onet-le-Château

RELATION ENTREPRISES & PARTENAIRES

Franz COUFFIGNAL
06.72.89.77.12

f.couffignal@cm-aveyron.fr

OFFRES D'APPRENTISSAGE

Yannick AMARDEILH

05.65.77.56.21 / 06.73.69.48.26

yannick.amardeilh@cm-aveyron.fr

CAPa Jardinier paysagiste



FORMATION SCOLAIRE
OU EN APPRENTISSAGE

1, 2 ou 3 ans

POST 3^{ÈME}

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire d'un CAP agricole jardinier paysagiste est **un ouvrier qualifié spécialiste de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts**. Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales, pour entretenir les espaces verts ou les jardins, pour des travaux de taille, de drainage, d'arrosage, de décoration, de plantation de végétaux d'ornement.

CONDITIONS DE FORMATION

EN SCOLAIRE

- 28h par semaine
- 7 semaines de stage par an
- Congés scolaires

EN APPRENTISSAGE

- 35h par semaine
- 14 semaines en centre de formation par an
- 5 semaines de congés payés

- Groupe restreint
- Accompagnement personnalisé

RÉGIME DES ÉTUDES EN CENTRE

- Externe, demi-pensionnaire ou interne

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous !

EREA LAURIÈRE - 924 route de Laurière - 12200 Villefranche de Rouergue

Tél. : 05.65.45.23.97 - Email : 0121178r@ac-toulouse.fr - www.ac-toulouse.fr/erea-villefranche-rouergue

CAPa Jardinier paysagiste



VOIES DE FORMATION

- **Apprentissage sur 2 ans**
- **Formation continue 1 an pour adultes**

Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs

Situation de handicap : adaptations possibles des parcours



OBJECTIFS VISÉS

- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin
- Assurer les différentes opérations nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin

✓ **Apprentissage 2 ans : soit 35 h / semaine**

24 semaines en présentiel au CFA de septembre à juin

80 semaines en entreprise : **dont** les semaines de congés payés

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

☎ 05 65 98 10 27

✉ cfa.st-affrique@educagri.fr  www.la-cazotte.educagri.fr

CAP cuisine



OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le titulaire du CAP Cuisine occupe un poste dans les types de cuisines. Il contribue à la satisfaction de la clientèle de l'entreprise. Il assure la production culinaire, sa distribution en mettant en œuvre les techniques spécifiques à l'activité. Il respecte les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur. Sa pratique professionnelle est respectueuse de l'environnement. Il contribue au bon fonctionnement de l'entreprise.

FORMATION

- **PRÉREQUIS**
 - Être âgé de 16 ans (15 ans pour les jeunes sortant de troisième)
 - Connaissances de bases en français et en mathématiques
- **DURÉE**
 - Durée totale : de 420 heures à 1 260 heures (1 à 3 ans)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Admission sur dossier et/ou test de positionnement et/ou entretien individuel
- Centre de ressources multimédia
- En entreprise 2 semaines sur 3
- Livret d'apprentissage : encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant

CAP en 2 ans

12 semaines de cours/an

Lieu de formation : Onet-le-Château

RELATION ENTREPRISES & PARTENAIRES

Franz COUFFIGNAL
06.72.89.77.12

f.couffignal@cm-aveyron.fr

OFFRES D'APPRENTISSAGE

Yannick AMARDEILH
05.65.77.56.21 / 06.73.69.48.26

yannick.amardeilh@cm-aveyron.fr

Bac pro cuisine

- Lycée pro Jean Vigo - Millau

Objectifs opérationnels

- - Organiser la production
 - Maîtriser les bases de la cuisine
 - Cuisiner
 - Dresser et distribuer les préparations
 - Entretenir des relations professionnelles
 - Communiquer à des fins commerciales
 - Animer une équipe
 - Optimiser les performances de l'équipe
 - Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats
 - Recenser les besoins d'approvisionnement
 - Contrôler les mouvements de stock
 - Maîtriser les coûts
 - Analyser les ventes
 - Appliquer la démarche qualité
 - Maintenir la qualité globale

CONTACTS

Organisme responsable

CFA Public - Éducation nationale
135, rue de Périole

31500 Toulouse
0 800 730 410

Votre interlocuteur.rice

Monsieur BONNET Frédérique
Frédérique
0777343260
frederique.bonnet@moncfaa.fr

Référent handicap

Monsieur BRUNIER Emmanuel
07 57 68 31 86
emmanuel.brunier@ac-toulouse.fr



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme responsable en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins

Date prochaine session

01 septembre 2026 au 07 juillet 2028

Durée de la formation

2 année(s)

Durée en entreprise

1864 heures

Durée en centre

1350 heures

Rythme de l'alternance

Journée – temps plein



Secteur Administratif

L'AFPA

Secrétaire comptable



DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 12 mois environ

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 4 (bac) de secrétaire comptable.

Fonctions supports de l'entreprise

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable

OBJECTIFS

- Assurer les travaux administratifs de secrétariat au quotidien
- Assurer les opérations comptables au quotidien
- Préparer les opérations comptables périodiques

14 sessions programmées en **Midi-Pyrénées**

RODEZ : 8 sessions programmées

17/02/2026 → 08/04/2027



Dernières places disponibles !

19/05/2026 → 17/06/2027

07/07/2026 → 02/09/2027

29/09/2026 → 04/11/2027

08/12/2026 → 20/01/2028

09/02/2027 → 10/02/2028

13/04/2027 → 12/04/2028

29/06/2027 → 03/07/2028

Contact : Mansour DIOUF – mansour.diouf@afpa.fr - 06 21 02 97 86

L'AFPA

Comptable assistant



DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 12 mois environ

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 4 (bac technique) de comptable assistant. Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, ou les équivalences, consultez le site internet de France Compétences :

www.francecompetences.fr

Pour connaître les détails de cette certification, consultez France Compétences

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable

OBJECTIFS

- Assurer les opérations comptables au quotidien
- Préparer les opérations comptables périodiques
- Participer aux opérations comptables de fin d'exercice

15 sessions programmées en **Midi-Pyrénées**

 **RODEZ : 8 sessions programmées**

17/02/2026 → 08/04/2027

i



Dernières places disponibles !

19/05/2026 → 17/06/2027

i

07/07/2026 → 02/09/2027

i

29/09/2026 → 04/11/2027

i

08/12/2026 → 20/01/2028

i

09/02/2027 → 10/02/2028

i

13/04/2027 → 12/04/2028

i

29/06/2027 → 03/07/2028

i

Contact : Mansour DIOUF – mansour.diouf@afpa.fr - 06 21 02 97 86

- **Les BUT**

- **GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)**

Alternance possible dès la 3ème année uniquement

Parcours **Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F)** - *Au choix en deuxième année*

- Parcours **Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (GEMA)** - *Au choix en deuxième année*

- **INFORMATIQUE**

Alternance possible en 3ème année

- Parcours **Réalisation d'applications : conception, développement, validation** - *Au choix en deuxième année*
- Parcours **Intégration d'applications et management du SI** - *Au choix en deuxième année*

IUT DE RODEZ



INFORMATION COMMUNICATION (INFOCOM)

Alternance en 3ème année possible

- Parcours **Communication des organisations** - *Dès la première année*

CARRIERES JURIDIQUES

Alternance en 3ème année possible

- Parcours **Patrimoine et finance** - *Au choix en deuxième année*
- Parcours **Entreprise et Association** - *Au choix en deuxième année*

Contacts : Olivier INGREMEAU 06 26 14 00 99 - Marine TRAVETTO - 05 65 77 10 81

"EURÊKA ! TROUVE TON ALTERNANCE", ÉDITION 2026



FORUM DE L'ALTERNANCE

JEUDI 2 AVRIL 2026



✉ forum.alternance@iut-rodez.fr





Secteur Santé

IFMS – Rodez

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture



La formation conduisant au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture comporte 1 435 heures d'enseignement théorique et clinique, en institut et en stage. L'enseignement en institut comprend huit modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels:

**Demande d'agrément en cours : si ouverture, 10 places maximum pour la rentrée 2026
uniquement en contrat d'apprentissage**

Formation ouverte aux profils ayant un bac pro ASSP ou le DE d'aide-soignant uniquement

La sélection des candidats est réalisée par le CFA sanitaire et social.

Contact secrétariat scolarité IFMS : Katia BRABANT au 05 65 55 17 51 - k.brabant@ch-rodez.fr

Contact CFA sanitaire et social Occitanie : Karine THOMAS au 06 85 77 87 88 - karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com

Campus du Vallon – Maurs

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture



La formation s'étend sur 12 mois

1. La formation s'effectue uniquement en cours d'emploi : **apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**.
2. **Formation théorique** : de 770 h soit 22 semaines de formation au Campus Du Vallon
3. **Formation pratique** :
 - sur son lieu d'exercice professionnel durant tout le long de la formation (dont 2 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines sur ce même lieu)
 - un stage de 5 semaines hors employeur

Possibilité de cursus partiel pour les personnes titulaires du CAP AEPE, AES, AS, Ambulancier, bac pro SAPAT, bac pro ASSP, AVS, ASMS, ARM.

Pour tous renseignements complémentaires (contenu de la formation, lieux de stage, organisation au Campus, financement, ...) contactez-nous directement.

Directeur du centre de formation : Christophe RIGAL

Coordinatrice Pédagogique : Lucile ROMAN

Administration : Laurence BRANDALAC



04 71 49 04 79



CAMPUSDUVALLON@ADAPEI15.COM



2 chemin du Camp, 15600 Maurs

IFMS – Rodez

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant



🎓 PRÉREQUIS

- Avoir au minimum 17 ans à l'entrée en formation.
- Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé).
- Aucun niveau scolaire n'est exigé.

📊 TAUX DE RÉUSSITE (2025)

81%

🕒 DURÉE DE FORMATION

12 À 18 mois

Nombre d'heures de formation :

selon diplôme obtenu

🎓 DIPLÔME

Diplôme d'État

Niveau 4

📍 LIEUX DE FORMATION

Hérault

- Montpellier, Sète

Aude

- Carcassonne, Narbonne, Lézignan-Corbières

Lozère

- Mende

Aveyron

- Rodez, Millau

Gard

- Alès

Pyrénées-Orientales

- Perpignan, Bourg-Madame, Prades

Contact secrétariat scolarité IFMS : Katia BRABANT au 05 65 55 17 51 - k.brabant@ch-rodez.fr

Contact CFA sanitaire et social Occitanie : Karine THOMAS au 06 85 77 87 88 - karine.thomas@cfa-sanitaire-social.com

Lycée Decazeville

Diplôme d'Etat aide-soignant

CFA DE L'ACADÉMIE
DE TOULOUSE

 **Diplôme obtenu :** diplôme d'état d'aide-soignant

 **Date de début :** 01 septembre 2026

 **Date de fin :** 09 juillet 2027

 **Lieu de la formation :**
12300 decazeville

 **Modalité :** formation en présentiel

Inscriptions à partir du 15 mars
27 places à la rentrée 2026

▼ **ASSP :** La formation comporte 721h d'enseignements théoriques et cliniques en institut de formation d'aide-soignant(e) (IFAS) et en stage, soit 21 semaines.

▼ **SAPAT :** La formation comporte 1001h d'enseignements théoriques et cliniques en institut de formation d'aide-soignant(e) (IFAS) et en stage, soit 29 semaines.

▼ **Cursus complet :** 1540h, soit 44 semaines.

Elle est organisée conformément au référentiel de formation de *l'arrêté du 10 juin 2021*.

L'enseignement en IFAS comprend 3 modules pour les ASSP, 6 modules pour les SAPAT dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupes et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels et 10 modules pour le cursus complet.

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, dans le domaine sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

LIEU DE FORMATION

Decazeville - Lycée Polyvalent La Découverte
Lycée G et T La Découverte
12300 DECAZEVILLE

Contact : Céline FONTAINE - celine.fontaine@ac-toulouse.fr 05 65 43 61 72 - 06 21 13 25 67

Lycée Foch Rodez

Bac Professionnel



*Bac Professionnel
Accompagnement, Soins
et Services à la Personne (ASSP)*

Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)

La mission globale du titulaire du bac pro ASSP est d'exercer ses fonctions auprès de personnes (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades) en situation temporaire ou permanente de dépendance.

La formation se décline en 4 blocs de compétence :

1. Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée
2. Intervenir auprès de l'utilisateur dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
3. Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle
4. Réaliser des actions d'éducation à la santé

Contact : **Natacha MARRE** DDFPT Lycée Foch – natacha.marre@ac-toulouse.fr - 05 65 73 08 60

A photograph of a classroom scene where a female teacher with blonde hair and sunglasses on her head is leaning over a table, assisting several young children. The children are engaged in a painting activity, with their hands and the table surface covered in green, blue, and orange paint. The background shows a typical classroom environment with shelves and other children. The text 'Secteur Petite enfance' is overlaid in a large, bold, blue font.

Secteur Petite enfance

AFPA - Rodez



- Titre professionnel IEPE

L'intervenant éducatif petite enfance exerce son activité professionnelle quotidienne en établissement d'accueil du jeune enfant jusqu'à 6 ans, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet d'établissement. Dans son exercice professionnel, il applique les principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, les principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité et inscrit ses pratiques en lien avec le Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant. Il intervient dans une posture éthique auprès des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage, interroge et analyse ses pratiques, ajuste ses actions éducatives et contribue avec l'équipe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

RNCP41849BC01 - Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

RNCP41849BC02 - Accompagner le développement des jeunes enfants

RNCP41849BC03 - Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

**NOUVEAUTE : Ouverture à la rentrée
2026**

Contact : Mansour DIOUF – mansour.diouf@afpa.fr - 06 21 02 97 86

Lycée Foch - Rodez

- CAP AEPE



Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe, avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Il travaille en école maternelle ou accueil collectif de mineurs, établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans et /ou à domicile.

LIEU DE FORMATION

Rodez Lycée Ferdinand Foch

Lycée Ferdinand Foch

12000 Rodez

Contact : **Natacha MARRE** DDFPT Lycée Foch – natacha.marre@ac-toulouse.fr - 05 65 73 08 60

Lycée Beauregard – Villefranche-de-Rouergue

- CAP AEPE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires pour l'accueil, la garde et le bon développement des jeunes enfants de 0 à 6 ans en accueil collectif, à l'école maternelle, au domicile des parents ou à son domicile propre.
- Acquérir des connaissances pour contribuer au développement, à l'éducation et à la sociabilisation des jeunes enfants.
- Acquérir des techniques et développer des compétences pour assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporels, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant, ainsi que l'entretien et l'hygiène de ses différents espaces de vie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle / travaux pratiques
- Partages d'expériences

Dans un cadre de travail idéal : espace de formation équipé d'ordinateurs avec vidéo projecteur, plateau technique avec salle de puéricultrice, salle informatique, centre de documentation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent au niveau III (CAP, BEP, Bac...)
- Inscription directe sur dossier auprès de l'établissement



Rythme : 2 jours en CFA et 3 jours en structure

Justine CUSSAC – Assistante administrative - 05 65 65 06 30

GRETA Millau

- CAP AEPE



Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe, avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Il travaille en école maternelle ou accueil collectif de mineurs, établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans et /ou à domicile.

Prochaines réunions d'information collective :

- 5 février 2026 à 10h45
- 13 mars 2026 à 11h15
- 9 avril 2026 à 10h45
- 5 mai 2026 à 11h15
- 9 juin 2026 à 10h45



LIEU DE FORMATION
LYCÉE JEAN VIGO



DURÉE ET SESSION
Démarrage en septembre 2026

Contact : **Marie COMAYRAS** – Responsable dispositif pour le site de Millau – 05 65 61 46 00 marie.comayras@mongreta.fr



Secteur Animation

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle



Formation par alternance
à NAUCELLE - CFA

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur 9
mois



DURÉE

- Session de 1275 heures, de novembre à septembre :
 - 582 h en centre de formation
 - 693 h en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR par mois
- 2 semaines en entreprise par mois

VERS QUELS MÉTIERS ?

- animateur (trice) socio-éducatif, social(e), culturelle,
- médiateur (trice),
- animateur (trice) en éducation à l'environnement auprès des enfants, des personnes âgées, en situation d'exclusion ou de handicap, adolescents...

TYPE D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Maisons de retraite, EHPAD
- Centres sociaux, associations de quartiers, CHRS, mission locales, CHRS, associations de quartiers, écoles spécialisées, collectivités...
- Maisons des jeunes et de la culture, centres de loisirs
- Établissements d'accueil des personnes en situation de handicap, hôpitaux, écoles spécialisées
- Collectivités territoriales ...



Virginie Carrière
Pilote d'activité
Apprentissage et
Formation Continue
Accompagnement administratif
des entreprises
virginie.carriere@mfr.asso.fr
apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

Site de formation

MFR DE NAUCELLE - CFA

7 rue de Villelongue - 12 800 Naucelle
05 65 47 00 60 - mfr.naucelle@mfr.asso.fr
Siret 788 185 528 000 23

www.mfrdenaucelle.fr

Vos interlocuteurs : 05 65 47 83 71

Céline DONNADILLE Responsable Pédagogique et suivi
entreprise et Virginie CARRIERE Administration
formation continue et apprentissage :
apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle



du 5 octobre 2026 au 10 septembre 2027

644h en centre / 994h en entreprise

Format apprentissage / Format continu



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme PSC ou SST
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures

EFFECTIF

- A minima 8 apprenants
- Maximum 15 apprenants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels capables de :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Informer et mobiliser sur une activité ou une animation
- Conduire une séance d'animation auprès de public
- Organiser les temps de vivre ensemble au sein de la structure

Stéphanie BRU / Audrey GAZZONI
Service Formation

formation.aveyron@famillesrurales.org
05.65.75.54.00

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle



L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles, sociales et d'éducation à l'environnement. Il organise le vivre ensemble, aménage les espaces d'animation et accompagne les personnes. Il est responsable de son activité au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

L'animateur peut travailler dans différents types de structures : associations, centres de loisirs, MJC, EHPAD,...

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux épreuves de sélection de SPE FORMATION,
- Être titulaire du PSC1 ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent,
- Justifier d'une expérience professionnelle ou non professionnelle, auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures ou équivalent en nombre de jours (attestation de la ou les structures d'accueil).

SÉLECTIONS

Plusieurs dates sont proposées entre les mois de mars et août.

FORMATION

Elle respecte le principe de l'alternance avec des heures de formation en centre et des heures en entreprise : formation par capitalisation de 4BC permettant d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine des activités de loisirs et d'animation socio-culturelle. Elle se déroule dans les locaux de SPE Formation à Onet le Château.

Référent CFA au sein de SPE FORMATION :

Gilles PEREZ – gilles.perez@spe-formation.com

Tel : 05.65.68.30.13

LES SITES UTILES

<https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/lapprentissage-occitanie/occitanie> : modalités de financement 2026 du CNFPT

www.emploi-territorial.fr : offres d'emploi dans la fonction publique territoriale

www.apprentissageenregion.fr : informations sur l'apprentissage en Occitanie

www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil : portail de l'alternance

A group of business professionals are seated around a white conference table in a bright, modern office with large windows in the background. The scene is slightly blurred, emphasizing the text overlay. The text is in a bold, blue, sans-serif font with a black outline. A solid orange vertical bar is on the right side of the image.

3/ Témoignages & tour de table

MERCI DE VOTRE ATTENTION

